

# La conférence

## Mobilité européenne :

## gestions fiscale et sociale

### PRÉSENTATION

Le développement des échanges internationaux favorise la mobilité des salariés aussi les situations de détachement et d'expatriation dans le cadre de l'Union européenne notamment, sont de plus en plus fréquentes. La mise en œuvre du détachement et de l'expatriation pose un certain nombre de questions, principalement sociales et fiscales. Concernant le détachement, si l'objectif des Etats est de le faciliter,

pour favoriser les échanges, les Gouvernements et l'Union européenne tentent de lutter contre la fraude au détachement, génératrice de « dumping social » dont les effets sur les économies nationales sont néfastes. Il s'agit donc d'envisager l'ensemble de ces points (détachement et expatriation depuis la France ou vers la France), sous ses aspects sociaux et fiscaux.

### INTÉRÊTS & OBJECTIFS

- Distinguer les situations de détachement et d'expatriation
- Envisager la situation des salariés envoyés par une entreprise française dans l'UE, en distinguant les situations de détachement et d'expatriation
- Envisager la situation des salariés de l'UE venant travailler en France, en distinguant selon que le salarié est embauché par l'entreprise française ou qu'il est détaché pour effectuer une prestation de services

### POINTS ABORDÉS

- Comment distinguer les situations de détachement et d'expatriation ?
- Quel type de contrat convient le mieux : le détachement, l'expatriation ou encore la signature d'un contrat de travail local ?
- Quelle est la situation du salarié à l'étranger au regard du statut collectif : on lui applique la convention collective française ? il bénéficie de l'intéressement et de la participation ? il compte dans les effectifs ? etc.
- Dans quel pays le salarié détaché et le salarié expatrié cotisent-ils : dans le pays d'accueil et/ou en France ?
- Quel est le régime fiscal applicable au salarié et comment éviter les doubles impositions ?
- Quelles sont les conséquences fiscales du détachement pour l'entreprise ?
- Quelles sont les obligations des entreprises de l'UE qui détachent des salariés en France dans le cadre d'une prestation de services ?
- Quelles sont les mesures prises pour lutter contre le dumping social ?

### INTERVENANTS



**Olivier CAMBRAY**  
expert-comptable,  
commissaire aux  
comptes



**Alice FAGES**  
directeur des affaires  
sociales au CSOEC